



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 29 mars 2018
Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Sylvain DIONNET, Freddy CATTANI, Jérôme GRECARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER

Secrétaire de séance : Freddy CATTANI

Ouverture de séance à 20h15

Approbation du Procès-Verbal du 16 mars 2018

Le procès-verbal est approuvé sans remarque à l'unanimité des présents (11 voix)

1-Centre Régional de la propriété forestière : restructuration foncière.

Point ajourné au précédent conseil. Le maire rappelle que la signature de la convention avec le CRPF coûte 500,00 €/an. Alexandra Depraz rappelle qu'il faut avoir signé cette convention pour pouvoir bénéficier de la réduction de 50% des frais notariés lors des acquisitions foncières et que le CRPF peut assister la commune dans les projets éventuels.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil décide d'accepter la signature de cette convention et autorise le maire ou la 1^{ère} adjointe en cas d'empêchement du maire, à signer tous les documents nécessaires.

2 - Budget 2018 : participations aux organismes

M le maire donne les montants des participations proposés par les organismes :

- Syndicat des Ecollets 2 068,00 € (augmentation due à la participation sur les ventes de bois)
- SIVOS 78 869,00€ (mêmes dépenses mais le nombre total des enfants inscrits est inférieur et celui des enfants des Bouchoux est supérieur)
- SIVU 9 600,00 €
- PNR 1 103,00 €

Total des participations aux organismes : 91 640,00 €

Après délibération, le conseil valide ces montants à l'unanimité des présents.

3 – Etat 1259 : vote des taxes 2018

Les taux actuels sont de 10,08 % pour la TH, 22,02% pour la TFB et 39,97% pour la TFNB

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité des présents de ne pas augmenter les taxes.

4– Vote du budget principal 2018

Le maire présente la proposition de budget principal élaboré lors de différentes commissions finances.

Le budget de fonctionnement est équilibré à 398 530,15 €

Le budget d'investissement est équilibré à 87 496,27 €

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité des présents le budget principal présenté par le maire.

Questions diverses :

- La commission de sécurité a donné un avis favorable pour l'utilisation de la salle polyvalente.

Le maire informe le conseil que dorénavant, c'est Michel Rouan qui sera chargé de gérer tous les contrôles nécessaires et obligatoires sur tous les bâtiments communaux.

- SIDEC : le rapport avec les résultats de l'année 2016 est consultable à la mairie.

- Le département du Jura informe qu'il y a 2 assistantes maternelles sur la commune : Mme Isabelle Grandclément et Mme Magali Bourgeois.

- De plus en plus d'habitants du village qui se plaignent des chats errants qui génèrent des désagréments par leurs comportements et leurs déjections. Il est demandé d'arrêter de les nourrir et d'en stériliser le maximum.

- Centre de loisirs des Moussières : le SIVOS des Moussières-Les Molunes-Bellecombe a informé que lors de la réunion du dernier conseil syndical, il a été décidé de supprimer les services de l'extra-scolaire et du périscolaire du mercredi à partir du 8 juillet 2018.

La séance est close à 22h00.

Prochaine réunion le 4 mai à 20h00.

I.HEURTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'I. HEURTIER', written over a circular stamp or seal. The signature is stylized and includes a long horizontal stroke extending to the right.